

CHIFFRES CLÉS

21 000

RETRAITÉS ONT CHOISI DE RENTRER AU MAROC EN 2014 (SOURCE RGPH 2014)

50 000

MIGRANTS ET MIGRANTES RÉGULARISÉS AU MAROC LORS DES 2 CAMPAGNES DE 2014 ET 2017

2

RÉGIONS ACCOMPAGNÉES L'ORIENTAL ET LE SOUSS-MASSA

260 000

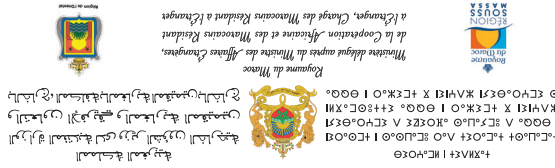
MAROCAIN.ES AGÉ.ES DE PLUS DE 65 ANS RÉSIDENT DANS DES PAYS DE L'OCDE

64,3

MILLIARDS DE DH TRANSFÉRÉS EN 2019 PAR LES MAROCAINS DU MONDE VERS LEUR PAYS D'ORIGINE.

100

PROJETS MIGRATIONS FINANCÉS PAR PRIM



expertisefrance.fr



Expertise France est l'agence publique de la coopération technique internationale française. L'agence intervient autour de quatre axes prioritaires : gouvernance démocratique, économique et financière ; sécurité et stabilité des pays en situation de crise / post-crise ; développement durable ; renforcement des systèmes de santé, protection sociale et emploi. Dans ces domaines, Expertise France assure des missions d'ingénierie et de mise en œuvre de projets de renforcement des capacités, mobilise de l'expertise technique et joue un rôle d'ensemble de projets faisant intervenir de l'expertise publique et des savoir-faire privés.

Ce projet est financé par l'Agence Française de Développement et mis en œuvre par Expertise France en partenariat avec :

- Le Ministère délégué auprès du Ministre des Affaires étrangères, de la coopération africaine et des Marocains Résidents à l'Étranger, chargé des Marocains Résidents à l'Étranger
- La Région de l'Oriental
- La Région du Souss-Massa

NOS PARTENAIRES

PRIM PROGRAMME RÉGIONAL DES INITIATIVES DE LA MIGRATION





LE PROJET PRIM A POUR OBJECTIF D'ACCOMPAGNER LA RÉGIONALISATION DE LA POLITIQUE MIGRATOIRE MAROCAINE DANS LES RÉGIONS DU SOUSS-MASSA ET DE L'ORIENTAL.

A la fois pays d'émigration, de transit et d'immigration, le Maroc a lancé en 2013 une nouvelle politique migratoire souvent qualifiée de pionnière, humaniste et responsable. Pilotée par le Ministère délégué Chargé des Marocains Résidant à l'Étranger, elle comprend :

1. la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA), dédiée à l'accueil et l'intégration des étrangers sur le territoire marocain.
2. La Stratégie Nationale au profit des Marocains Résidant à l'Étranger (SNMRE) qui vise l'accompagnement social, culturel, éducatif et juridique des MRE ainsi que la mobilisation des investissements et des compétences des MRE pour la contribution au développement du Maroc.

La politique de régionalisation avancée offre une opportunité de mise en cohérence de la politique migratoire et des politiques sectorielles de développement économique et humain au niveau régional : c'est l'enjeu de PRIM.

Financé par l'AFD à hauteur de 9 millions d'euros, le projet sera mis en œuvre par Expertise France en partenariat avec les Conseils Régionaux. L'ONG Migrations et Développement (M&D), acteur historique des migrations dans le Souss-Massa et en France, sera un partenaire clef du projet et interviendra dans cette région sur plusieurs des activités du projet.

COMPOSANTE 1



FINANCER DES PROJETS MIGRATIONS ET DÉVELOPPEMENT

L'objectif est de financer des projets du domaine des migrations et à vocation économique, solidaire ou sociale.

Il s'agit ici de concrétiser les plans d'actions migrations et développement des régions via le financement d'initiatives concrètes portées par les collectivités locales ou la société civile.

COMPOSANTE 2



PROMOUVOIR L'ACCÈS AUX SERVICES DES MRE ET DES MIGRANTS

L'objectif est d'améliorer l'accès aux services des MRE et des migrants régularisés grâce à :

- ◆ la formation d'agents communaux afin de mieux accueillir et orienter les MRE et les immigrés vers les services de base existants au niveau de la région (éducations, santé, emploi, etc) ;
- ◆ l'appui à des médiateurs communautaires associatifs qui faciliteront le lien entre les immigrés et les administrations.

COMPOSANTE 3



AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SERVICES POUR LES FEMMES

L'objectif est d'améliorer l'accès des femmes MRE et migrantes aux services existants à travers :

- ◆ la formation des agents communaux et des OSC pour une meilleure prise en compte des besoins spécifiques des femmes.
- ◆ la participation des femmes migrantes au processus d'accueil et d'écoute.
- ◆ la mise en réseau des organisations sociales et des administrations publiques pour la promotion et la défense des droits des femmes.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

ACCOMPAGNEMENT ET FORMATION

- ◆ Les porteurs de projet sur le montage et suivi de projets.
- ◆ Les agents locaux chargés d'accueillir et d'orienter les migrants et MRE.
- ◆ Les OSC travaillant avec les immigrés.
- ◆ Les acteurs locaux afin de renforcer l'approche Genre.

FINANCEMENT DE PROJETS

- ◆ 100 projets sélectionnés par les acteurs locaux (Régions, Wilayas et services techniques)
- ◆ Montant : entre 150 000 et 500 000 dirhams avec un apport financier des porteurs de projets.
- ◆ Thématiques : santé, éducation, culture, cohésion sociale, formation professionnelle, filières productives (agriculture, textile...) nouvelles technologies, innovation..

BÉNÉFICIAIRES

- ◆ Les Marocains Résidant à l'Étranger (MRE) et leurs associations.
- ◆ Les immigrés en situation régulière au Maroc.
- ◆ La population des régions de l'Oriental et du Souss-Massa.
- ◆ Les collectivités territoriales (régions, provinces, communes).
- ◆ Les services déconcentrés de l'Etat : éducation, santé, emploi...
- ◆ Les organisations de la société civile des régions de l'Oriental et du Souss-Massa.